

Paris, le 16/10/2009

**CIRCULAIRE COMMUNE 2009 – 25- DRE**

**Objet : Remise de dettes des entreprises en difficulté  
Participation aux décisions de la CCSF**

Madame, Monsieur le directeur,

Par circulaire Agirc-Arrco 2008-1-DRE du 7 février 2008, je vous ai précisé les modalités d'application pour les institutions de retraite complémentaire, des conditions de remise de dette des entreprises en difficulté, dans le cadre de la participation aux réunions de la commission départementale des chefs des services financiers et des représentants des organismes de recouvrement de la sécurité sociale (CCSF) prévue par les décrets n° 2007-153 du 5 février 2007 et n° 2007-686 du 4 mai 2007 (décrets actualisés par le décret n° 2009-385 du 6 avril 2009).

Je vous informe que lors de leur réunion commune du 17 septembre 2009, les Commissions paritaires de l'Agirc et de l'Arrco, après examen du bilan des décisions prises par les institutions en 2008 dans le cadre des CCSF, ont décidé de maintenir les modalités actuelles de participation des institutions de retraite complémentaire à la CCSF, avec capacité d'accorder, à titre exceptionnel, des remises totales ou partielles de cotisations patronales.

Compte tenu de la dégradation de la situation économique, les Commissions paritaires ont souhaité qu'un bilan de l'application du dispositif en 2009 leur soit présenté au cours de l'année 2010.

A cet effet, vous trouverez ci-joint un document que je vous prie de bien vouloir retourner complété avant le 15 février 2010 à l'Unité études réglementaires et juridiques du GIE Agirc-Arrco.

Veillez agréer, Madame, Monsieur le directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Le directeur général

P.J :1

**BILAN 2009 DE LA PARTICIPATION AUX CCSF**  
**(Retour avant le 15 février 2010)**

<b>Nombre de convocations à la CCSF</b>	<b>Nombre d'entreprises concernées</b>	<b>Nombre de décisions de remises sur le principal</b>	<b>Montant des remises sur le principal</b>	<b>Nombre de décisions de remises sur l'accessoire (majorations, pénalités...)</b>	<b>Montant des remises sur l'accessoire (majorations, pénalités...)</b>